

## 1. Identification

|   |  |
|---|--|
| <b>Identificateur de produit</b>  | <b>Hibitane® SKIN CLEANSER</b>   |
| <b>Autres moyens d'identification</b>                                       |  |
| <b>Synonymes</b>  | HIBITANE * Gluconate de chlorhexidine 4% w/v Skin Cleanser                                     |
| <b>Usage recommandé</b>   | Produit vétérinaire utilisé comme Antibactérien  |
| <b>Restrictions d'utilisation</b>   | Non destiné à l'usage humain   |
| <b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b> |  |
| <b>Nom de la compagnie (É-U)</b>  | Zoetis Inc.  |
|   | 10 Sylvan Way<br>Parsippany, New Jersey 07054 (USA)  |
| <b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>                   | 1-866-531-8896   |
| <b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>              | 1-800-366-5288   |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence</b>  | CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300<br><br>CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887 |
| <b>Nom de la compagnie (CA)</b>   | Zoetis Canada Inc.   |
|   | 16740 Trans-Canada Highway<br>Kirkland, Quebec, H9H 4M7  |
| <b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>                                | CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887  |
| <b>Adresse courriel</b>   | soutienauxproduits@zoetis.com  |
| <b>Département de soutien aux produits</b>                                  | 1-800-461-0917   |

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Dangers physiques</b>        | Non classé.   |
| <b>Dangers pour la santé</b>    | Non classé.   |
| <b>Dangers environnementaux</b> | Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 2 |

### Éléments d'étiquetage

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Symbole de danger</b>       | Aucune.   |
| <b>Mention d'avertissement</b> | Aucune.   |
| <b>Mention de danger</b>       | Toxique pour les organismes aquatiques.   |
| <b>Conseil de prudence</b>     |   |
| <b>Prévention</b>              | Éviter le rejet dans l'environnement.   |
| <b>Intervention</b>            | Se laver les mains après utilisation.   |
| <b>Stockage</b>                | Conserver à l'écart de matières incompatibles.  |
| <b>Élimination</b>             | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. |

**Autres dangers** Aucun(e) connu(e).

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

| Dénomination chimique      | Nom commun et synonymes | Numéro d'enregistrement CAS | % |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|---|
| Gluconate de chlorhexidine |                         | 18472-51-0                  | 4 |

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment au savon et à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une irritation cutanée. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Inhalation may cause difficulty breathing, chest tightness, and respiratory irritation with coughing, wheezing, and sputum generation.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de manière symptomatique.

#### Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

#### Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

#### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

#### Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone contaminée. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate).

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention** S'assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Garder sous clef. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la lumière directe, dans un endroit sombre et au sec. @ 15-30 °C (59-86 °F). Protéger de la chaleur et de la lumière. Ne pas laisser le matériel geler. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition professionnelle** Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Analyse des risques par niveaux de contrôle** Chlorhexidine gluconate: Zoetis OEB4 (exposition de contrôle jusqu'à l'intervalle de >1ug/m3 à <10ug/m3)

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Ventilation générale normalement adéquate.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité par mesure de protection minimum (de plus il est recommandé de porter un masque pour la manipulation ouverte).

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Les gants étanches sont recommandés s'il y a des risques de contact cutané avec le médicament et pour les opérations de traitement en vrac.

#### Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

#### Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP.

#### Dangers thermiques

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

|   |                 |
|---|-----------------|
| <b>État physique</b>  | Liquide.        |
| <b>Forme</b>  | Liquide.        |
| <b>Couleur</b>  | Jaune           |
| <b>Odeur</b>  | Non disponible. |
| <b>Seuil olfactif</b>   | Non disponible. |
| <b>pH</b>   | Non disponible. |
| <b>Point de fusion et point de congélation</b>                                | Non disponible. |
| <b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>                     | Non disponible. |
| <b>Point d'éclair</b>   | Non disponible. |
| <b>Taux d'évaporation</b>   | Non disponible. |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>  | Sans objet.     |
| <b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b> |                 |
| <b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>                              | Non disponible. |
| <b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>                              | Non disponible. |
| <b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>                                | Non disponible. |
| <b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>                                | Non disponible. |
| <b>Tension de vapeur</b>  | Non disponible. |
| <b>Densité de vapeur</b>  | Non disponible. |
| <b>Densité relative</b>   | Non disponible. |
| <b>Solubilité</b>   |                 |
| <b>Solubilité (eau)</b>   | Non disponible. |
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>                                   | Non disponible. |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>  | Non disponible. |
| <b>Température de décomposition</b>   | Non disponible. |
| <b>Viscosité</b>  | Non disponible. |
| <b>Autres informations</b>  |                 |
| <b>Propriétés explosives</b>  | Non explosif.   |
| <b>Propriétés comburantes</b>   | Non oxydant.    |

## 10. Stabilité et réactivité

|  |   |
|--|---|
| <b>Réactivité</b>                          | Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.                         |
| <b>Stabilité chimique</b>                  | La substance est stable dans des conditions normales.   |
| <b>Risque de réactions dangereuses</b>     | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.  |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | Contact avec des matériaux incompatibles. Rayonnement solaire. Exposition à la lumière. Éviter la congélation                           |
| <b>Matériaux incompatibles</b>             | Agents comburants forts.  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). |

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Inhalation</b> | Peut être nocif par inhalation. Peut causer une irritation de la muqueuse et des voies respiratoires. |
|-------------------|---|

**Contact avec la peau** Peut provoquer une irritation cutanée.  
**Contact avec les yeux** Peut provoquer une irritation des yeux.  
Gluconate de chlorhexidine Espèces: Lapin  
Gravité: Modéré

**Ingestion** Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.  
Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une irritation cutanée. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Inhalation may cause difficulty breathing, chest tightness, and respiratory irritation with coughing, wheezing, and sputum generation.

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être nocif par inhalation.

| Produit                 | Espèces | Résultats d'épreuves |
|-------------------------|---------|----------------------|
| Hibitane® SKIN CLEANSER |         |                      |
| <b>Aiguë</b>            |         |                      |
| <b>Orale</b>            |         |                      |
| ATE                     |         | > 5000 mg/kg         |

| Composants                                  | Espèces | Résultats d'épreuves         |
|---|---------|------------------------------|
| Gluconate de chlorhexidine (CAS 18472-51-0) |         |                              |
| <b>Aiguë</b>                                |         |                              |
| <b>Autre</b>                                |         |                              |
| DL50  | Rat     | 24.2 mg/kg (Para-periosteal) |
| <b>Intraveineux</b>                         |         |                              |
| DL50  | Souris  | 12.9 mg/kg                   |
| <b>Orale</b>                                |         |                              |
| DL50  | Rat     | 2000 mg/kg                   |
|   | Souris  | 1260 mg/kg                   |

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut irriter les yeux.

**Contact avec les yeux**  
Gluconate de chlorhexidine Espèces: Lapin  
Gravité: Modéré

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

**Mutagenicité**  
Gluconate de chlorhexidine In Vivo Cytogenetics  
Résultat: négatif  
Espèces: Hamster

In Vivo Dominant Lethal Assay  
Résultat: négatif  
Espèces: Souris

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

## Effets sur le développement

Gluconate de chlorhexidine

68 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Non tératogène

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Organe: Orale

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Non déterminé(e).

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

| Pays ou région           | Nom de l'inventaire   | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Australie                | Inventaire australien des substances chimiques (AICS)   | Non                 |
| Canada                   | Liste intérieure des substances (LIS)   | Non                 |
| Canada                   | Liste extérieure des substances (LES)   | Non                 |
| Chine                    | Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)                               | Non                 |
| Europe                   | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)                 | Non                 |
| Europe                   | Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)                                  | Non                 |
| Japon                    | Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)                            | Non                 |
| Corée                    | Liste des produits chimiques existants (ECL)  | Non                 |
| Nouvelle-Zélande         | Inventaire de la Nouvelle-Zélande   | Non                 |
| Philippines              | Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)                             | Non                 |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques) | Non                 |

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 22-Mai-2017

**Version n°** 01

**Liste des abréviations** ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).

**Avis de non-responsabilité** Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la révision** Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes  
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation  
Données toxicologiques : Données toxicologiques  
Informations relatives au transport : Informations sur le transport des matières  
GHS: Classification